

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 31 MARS 2022

COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE  
(Art. L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriale)

L’an deux mil vingt-deux et le **31 mars**, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 24 mars 2022, s’est réuni au Pôle Culturel Auguste Escoffier sis au 30 Allée Simone Veil, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Maire de Villeneuve Loubet.

**Présents**

M. Lionnel LUCA - M. Albert CALAMUSO - Mme Thérèse DARTOIS  
M. Charles LUCA (sauf pour les délibérations n° 037 et n° 038) - M. Christian VIALLE  
M. Jean-Paul BULGARIDHES - M. Marcel PIACENTINO - Mme Catherine PIEGGI (sauf pour la délibération n° 040)  
M. Serge JOVER - Mme Sylvie MARCHAND (sauf pour les délibérations n° 040, n° 050 et n°051)  
M. Philippe DELEAN – Mme Ada Rebiha AIT-YALLA  
M. Stéphane FINE - Mme Michèle PERRIN - M. Guy DUBRULLE PASQUIER - Mme Maud RIBET - M. Bruno FINO  
Mme Martina L’ECRIVAIN - M. Jean-Jacques BENOIT - Mme Farah Lina BOUCHOT OUABIR  
Mme Laetitia VALERI PROISY (sauf pour la délibération n°037)  
M. Philippe LACOSTE - Mme Crescence LEBRUN- M. Patrick FISCHER  
Mme Viviane DAUDIGNY - M. Jean-Pierre VINCENDET

**Représentés / pouvoirs :**

Mme Marie BENASSAYAG, pouvoir donné à Mme Catherine PIEGGI  
M. Charles LUCA, pouvoir donné à M. Jean-Paul BULGARIDHES (pour les délibérations n° 037 et n° 038)  
Mme Nathalie NISI, pouvoir donné à Mme Thérèse DARTOIS  
Mme Valérie PREMOLI, pouvoir donné à Mme Ada Rebiha AIT YALLA  
Mme Patricia LAVIGNE, pouvoir donné à Mme Martina L’ECRIVAIN  
Mme Elodie SAIAG HIRSCHI, pouvoir donné à M. Lionnel LUCA  
M. Romain ROCHE, pouvoir donné à M. Albert CALAMUSO  
Mme Laetitia VALERI PROISY, pouvoir donné à Mme Michèle PERRIN (pour la délibération n°037)

**Quitte la salle et ne prennent pas part au vote de la délibération n° 040 :**

Mme Marie BENASSAYAG, représentée par Madame Catherine PIEGGI  
Mme Catherine PIEGGI  
Mme Sylvie MARCHAND

**Quitte la salle et ne prend pas part au vote des délibérations n° 050 et n° 051 :**

Mme Sylvie MARCHAND

**Secrétaire de séance :** Mme Farah Lina BOUCHOT OUABIR

**1 - PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/02/2022**

**Rapporteur :** Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à L’UNANIMITE APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 Février 2022.

**2 – INFORMATION - RELEVÉ DES DECISIONS DU MAIRE**

**Rapporteur :** Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L’UNANIMITE PREND ACTE du compte-rendu des décisions du Maire.

## GUICHET DES FAMILLES

### DEL 2022/CM03/037 - TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEILS COLLECTIFS DES MINEURS (ACM) – SITUATION D'URGENCE

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs tels que proposés ci-dessous :

<b>SITUATION D'URGENCE - Tarif journalier Restauration Scolaire</b>		
Ecole Maternelle		1,17 €
Ecole Elémentaire		1,38 €
<b>SITUATION D'URGENCE - Tarif journalier ACM Mercredi</b>		
3/12 ans	8h-12h	3,20 €
	8h-14h	3,60 €
	8h-18h	4,20 €
	14h-18h	3,20 €
12/17 ans	12h-18h avec repas	3,60 €
	12h30-18h sans repas	3,15 €
<b>SITUATION D'URGENCE - Tarif à la semaine ACM Vacances Scolaires</b>		
3/12 ans		21,00 €
12/17 ans		17,00 €

- **APPLIQUE** ces tarifs dès à présent,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

## BUREAU D'ETUDES ET INFRASTRUCTURES - VOIRIE

### DEL 2022/CM03/038 - DSP GAZ NATUREL DISTRIBUTION - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE EXERCICE 2020

Rapporteur : Monsieur Patrick FISCHER

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2020 de la société GRDF, délégataire du service public de distribution de gaz naturel, conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales.

## BUREAU D'ETUDES ET INFRASTRUCTURES - VOIRIE

### DEL 2022/CM03/039 - FOURNITURE DES DENREES ALIMENTAIRES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES CUISINES DE RESTAURATION SCOLAIRE ET AUX ACTIONS DE PROTOCOLE – LOT N°9 : EPICERIE - AVENANT N°1

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les termes de la modification n°1 au lot n°9 « Epicerie » du marché public relatif à la fourniture des denrées alimentaires nécessaires au fonctionnement des cuisines de restauration scolaire et aux actions de protocole de la Commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte susmentionné.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires et de lui donner tous pouvoirs pour signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

## COMMANDE PUBLIQUE

### DEL 2022/CM03/040 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT CONCESSION POUR L'EXPLOITATION ET L'AMENAGEMENT DU PORT DE COMPETENCE COMMUNALE MARINA BAIE DES ANGES – AVENANT N°2

Rapporteur : Monsieur Philippe DELEAN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés, après que Mesdames BENASSAYAG (représentée par Madame PIEGGI), PIEGGI et MARCHAND se soient retirées de l'assemblée, ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 (et ses annexes) au contrat de concession emportant délégation de service public pour l'exploitation et l'aménagement du port de Marina Baie des Anges avec MARIBAY SAS, structure délégataire créée par le groupement attributaire constitué par la SA EIFFAGE – BANQUE DES TERRITOIRES – SODEPORTS.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 (et ses annexes) au contrat de concession susvisé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre de l'avenant n°2 au contrat de concession en question et de lui donner tous pouvoirs pour signer l'ensemble des documents nécessaires à son entrée en vigueur et à sa bonne exécution.

## RESSOURCES HUMAINES

### DEL 2022/CM03/041 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **VOTE** la mise à jour du tableau des effectifs de la commune.

### DEL 2022/CM03/042 - MODALITES DE MAINTIEN OU DE SUPPRESSION DE L'INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE (IFSE)-PART FIXE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.F.S.E.E.P)

Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **PROCEDE** à la modification des modalités de maintien et de suppression de l'IFSE dans le cadre de l'application du RIFSEEP à l'ensemble des filières concernés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à effectuer toute démarche dans ce cadre.

**DEL 2022/CM03/043 - MISE A JOUR DU SYSTEME DES ASTREINTES D'EXPLOITATION, DE SECURITE, DE DECISION POUR LES PERSONNELS DE TOUTES LES FILIERES**

**Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** de la gestion des astreintes telle qu'exposée ci-dessus, à compter du 1er avril 2022,
- **APPROUVE** les modalités d'indemnisations et de compensation présentées ci-dessus,
- **DIT** que les montants des indemnités indiquées ci-dessus seront réévalués automatiquement en cas de changement des montants de référence,
- **AUTORISE** Monsieur Maire à signer tous les actes afférents,
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de l'année 2022 et suivants, au chapitre 012.

**SPORTS**

**DEL 2022/CM03/044 - CONTRAT D'OBJECTIFS E.S.V.L. BASKET-BALL**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le contrat d'objectifs,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat.

**DEL 2022/CM03/045 - CONTRAT D'OBJECTIFS E.S.V.L. HOCKEY-SUR-GAZON**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le contrat d'objectifs,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat.

**DEL 2022/CM03/046 - CONTRAT D'OBJECTIFS VILLENEUVE LOUBET HANDBALL**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le contrat d'objectifs,
- AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat.

**DEL 2022/CM03/047 - CONTRAT D'OBJECTIFS YACHT CLUB DE VILLENEUVE LOUBET**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le contrat d'objectifs,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat.

**DEL 2022/CM03/048 - CONTRATS D'OBJECTIFS AVEC LES ASSOCIATIONS E.S.V.L. GYMNASTIQUE, RUGBY, TENNIS DE TABLE, VOLLEY-BALL ET L'UNION DES CLUBS SPORTIFS DE VILLENEUVE LOUBET**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les contrats d'objectifs,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits contrats.

**DEL 2022/CM03/049 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ATHLETE VILLENEUVOIS BENJAMIN SOUCI**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la convention de partenariat,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**DEL 2022/CM03/050 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ATHLETE VILLENEUVOISE LOANE PAYET**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés, après que Madame MARCHAND se soient retirée de l'assemblée, ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** la convention de partenariat,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention

**DEL 2022/CM03/051 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ATHLETE VILLENEUVOISE MARIE-JOSEPH FÉGUÉ**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés, après que Madame MARCHAND se soient retirée de l'assemblée, ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** la convention de partenariat,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention

**MOTION**

**DEL 2022/CM03/052 - MOTION EN FAVEUR DE L'ACTION CONJOINTE DU DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ET DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR SUR UN TERRITOIRE COMMUN**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la nécessité de l'action conjointe du Département des Alpes-Maritimes et de la Métropole Nice Côte d'Azur sur un territoire commun.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 21h00.

Fait à Villeneuve Loubet, le 1<sup>er</sup> Avril 2022.

Le Maire,

**Lionnel LUCA**  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Sophia Antipolis.

